

LUSSAS

07 / France

Bulletin d'informations municipales

juin 2019



ÉDITO

C'est avec grand plaisir que je vous présente le nouveau bulletin municipal. Reflet de l'année écoulée, il est riche de toute la vie et du dynamisme de notre commune.



Dans un contexte difficile où nous nous sentons, légitimement, inquiets face aux changements radicaux de nos sociétés et au monde nouveau qui se dessine, céder face à nos questions et nos craintes signerait notre défaite à tous.

Il nous appartient de poursuivre la route ensemble, ici, maintenant, chez nous. Et c'est la concrétisation des projets qui entretient l'optimisme indispensable pour «oser» et continuer à travailler au développement de notre village.

C'est le cas dans les nombreuses associations lussassoises présentées dans ce bulletin. Merci, sincèrement à tous les bénévoles qui les font vivre.

Après l'inauguration du village documentaire, fin 2018, c'est l'école, symbole d'avenir, qui est en train d'être agrandie et rénovée, c'est la résidence service dont le chantier avance et la réhabilitation du bâtiment

Charensol où nous en sommes au stade de l'avant-projet définitif, pour ne citer que les plus gros projets et réalisations...

Adapter au mieux les services proposés et valoriser notre patrimoine participe au bien vivre des Lussassois.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Jean-Paul ROUX

L'ANNÉE 2018

Les réalisations

Divers travaux d'accessibilité et d'entretien Parking EYRIAC SUD

Les travaux de réalisation du parking au sud d'Eyriac nous ont permis d'enfouir l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques. En coordination avec les travaux d'enfouissement du réseau ossature d'électricité, un nouveau transformateur a été implanté sur le quartier ouest d'Eyriac. Un poteau gênant a été retiré à la sortie du chemin de la Calade. Le revêtement du parking au sud d'Eyriac a été réalisé, le marquage au sol des cases de stationnement matérialisé. L'ensemble de ces travaux contribue à l'amélioration paysagère du quartier d'Eyriac.

Voirie

C'est un budget de 120 000€ qui a été affecté à la voirie pour l'année 2018. Divers travaux d'écoulement des eaux et aménagements ont été réalisés au quartier Moroux, mais aussi le chemin d'accès à la cabane des chasseurs au-dessus du barrage. Le chemin Marcillac a été réhabilité. Sur le chemin de Maisonneuve, les accotements ont été repris. Les chemins de la Crotte, Eyriac Nord ainsi qu'un tronçon du chemin de Martinet ont été refaits en bicouche. Un tronçon important du chemin reliant le quartier des Renges aux Combasses mais aussi un tronçon du chemin de Bourgeon ainsi que le chemin des Bois ont été réalisés en chaussée neuve (jusqu'à présent c'était des chemins en gravier).

Dans ce programme 2018 commandé aux entreprises, il reste à réhabiliter le chemin qui relie Crémouillat au chemin de champ de Bise, le bétonnage du chemin qui descend vers la rivière Auzon sous le quartier des Sabatiers.

Au stade

Le décompactage et le ré-engazonnement du stade ont été réalisés. Le drainage des eaux pluviales de l'école a permis de réaménager les abords. Les anciens vestiaires ont été rénovés par les employés municipaux.

Local des chasseurs

L'équipe des chasseurs de Lussas ne disposait pas de locaux adaptés pour leur rassemblement et la découpe des gibiers. Ils étaient contraints de se retrouver chez le Président. Une solution a pu être trouvée avec la location d'une maison située juste au-dessus du barrage.

La commune sollicitée depuis quelques années pour un local a alors pu apporter son soutien en versant une subvention exceptionnelle à l'association de chasse pour réaliser les travaux nécessaires à l'habitabilité de ce lieu inutilisé depuis de nombreuses années.

Travaux d'adduction d'eau potable

Le réseau d'eau potable du quartier des Barbiers datait des années 1920, il était pratiquement centenaire ! A l'occasion du changement de canalisation, afin que ce quartier soit équipé en lutte incendie nous avons posé deux bornes à incendie. Ces travaux sont réalisés par le SIVOM Olivier de Serres,

Assainissement

Le schéma général d'assainissement qui avait 20 ans est en train d'être revu. Le marché a été attribué à NALDEO. Il s'agit d'une opération importante qui permet de vérifier l'état de nos réseaux d'assainissement, de repérer les arrivées d'eau parasites dans le réseau (eaux pluviales...) , de détecter les secteurs défectueux afin de pouvoir envisager de les réhabiliter si cela devenait nécessaire. C'est une opération importante dont le coût est de 60 000 € pour lequel nous avons obtenu 80% de financement du Département et de l'Agence de l'eau.

Protection Incendie

Nous travaillons au même titre avec le cabinet d'étude NALDEO sur la mise en place du schéma communal de lutte incendie.

Ecole

Grâce à une convention de partenariat entre la commune et l'Académie de Grenoble, 12 tablettes et un vidéoprojecteur ont été acquis pour un montant 5 527 € dont 50% financé par l'Etat. Ce matériel vient compléter les supports informatiques existants de l'école.

Comme annoncé, le gros chantier des travaux de l'école a démarré en septembre. La cantine a été terminée en décembre. Elle est spacieuse, confortable et répond à nos attentes.

Animaux errants

Suite à de nombreuses plaintes, la mairie s'était engagée à effectuer plusieurs campagnes de stérilisations des chats errants en état de divagation. Grâce à la convention signée avec la fondation « 30 millions d'amis », la SPA de Lavilledieu a capturé 24 chats afin de les stériliser.

Résidence services

Le chantier de la Résidence du Grand Pré a enfin pu commencer au mois de novembre 2018. Il avait pris du retard en raison de réseaux à déplacer mais également des intempéries. Cette opération devrait se terminer en 2020. A ce jour, le secrétariat de mairie a enregistré de nombreuses demandes de logement, il ne devrait pas y avoir de problèmes pour trouver des locataires pour les 6 T2 et les 6 T3 réalisés. Ces 12 logements seront tous accessibles par un ascenseur.

Le Village documentaire

Le bâtiment «L'Imaginaire» a été inauguré le 1^{er} décembre dernier. Ce bâtiment est l'aboutissement de 40 ans de travail. Il regroupe l'ensemble des activités du documentaire. Les nombreux participants à l'inauguration ont pu apprécier la fonctionnalité et la qualité du bâtiment qui répond complètement aux besoins des différentes activités.

Mairie

Carole GOUYS est venue renforcer le secrétariat de mairie à raison de 14 h par semaine depuis le 1er octobre 2018.

Les réunions de quartiers ont permis aux habitants de s'informer et de poser des questions sur les réalisations, les projets et sur la vie du village. La participation a été importante et a permis des échanges fructueux.



LES PROJETS 2019

Bâtiment Charensol **Bibliothèque municipale**

Le projet de réhabilitation de la maison Charensol « chez Charly » est engagé. Cette opération

est portée par un partenariat entre la commune et Ardèche Habitat. La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architectes Charnay. Cette réhabilitation va permettre la réalisation de 5 logements sur les 2 étages. Le rez-de-chaussée sera réservé à l'installation d'un commerce.

Les travaux devraient commencer à la fin de l'année ou début 2020.

Cave coopérative

La commune travaille en partenariat avec EPORA pour la réhabilitation de l'espace de la cave coopérative. EPORA est un organisme public intervenant sur la Loire, la Drôme, l'Ardèche, une partie de l'Isère et du Rhône pour aider les collectivités territoriales dans leurs projets fonciers, notamment au réaménagement des friches industrielles. Leur expertise est une aide importante pour l'acquisition, les études nécessaires et éventuellement les travaux qui s'imposent.

Dans un premier temps, EPORA a acheté la cave aux Vignerons de Montfleury à l'été 2018. À ce jour, nous poursuivons notre travail avec EPORA et Ardèche Habitat en vue de la création de logements publics.

Accessibilité

Les travaux d'accessibilité au cabinet médical seront réalisés en même temps que le chantier de la Résidence du Grand Pré.

La Maison du documentaire route de Lavilledieu et les bureaux d'Ardèche Images au-dessus du multi-services et de la poste sont désormais libres.

Après avoir réalisé les aménagements nécessaires en concertation avec les bénévoles et la Bibliothèque départementale, la bibliothèque municipale pourra s'installer fin 2019 route de Lavilledieu. Elle disposera d'un espace plus spacieux nécessaire au vu de l'évolution de ses activités. Le local ainsi libéré à l'ancienne gendarmerie sera transformé en logement.

L'école

L'école sera prête pour la rentrée 2019 avec deux nouvelles salles de classe sur le préau. Un ascenseur sera installé côté Est, ainsi l'école sera accessible à plus de 80%.

Ce projet important pour la commune, a un coût de 760 000 € hors taxes. Nous avons obtenu 346 000 € de subventions, 189 000 € de l'Etat et 157 000 € du Département dans le cadre du PASS'Territoires. Un dossier a été déposé à la Région, nous attendons une réponse. Le restant à charge est financé par un emprunt. Cet investissement doit permettre de répondre à l'évolution des besoins de l'école pour les 20 ans à venir.



LA BIBLIOTHÈQUE

Pour animer ce lieu dédié à la culture, sept bénévoles : Chantal Ballet – Gilberte Capponi – Marie-Anne Didierjean – Laure Farelly – Rosa Jouve – Catherine Vital et Paulette Monnier, la responsable.

Actuellement plus de trois cents lecteurs actifs soit 28 % de la population (Chiffre national 19%). Toutes les bénévoles suivent régulièrement des formations de qualité telles que nouveautés en lecture jeunesse, rentrée littéraire, services numériques etc.

Au niveau des collections, la bibliothèque possède un fond propre plus 1200 ouvrages imprimés prêtés par la BDP de l'Ardèche.

Le bibliobus et le musibus passent chacun une fois par semestre et la navette apporte aux lecteurs leurs réservations à la bibliothèque toutes les six semaines.

Un service numérique en ligne est offert gracieusement par la BDP : livres numériques – presse et musique en ligne – accès à la plateforme de Tënk.

Tout le long de l'année, la bibliothèque fait vivre ses collections en proposant aux usagers des animations culturelles.

Thématiques

Janvier 2018, nous avons organisé une thématique autour de l'Argentine avec une proposition variée sur la littérature d'Amérique latine. Exposition et stage de danse où ont évolué 34 stagiaires sur des airs de tango argentin.

Repas («empanadas» et «longo»). La soirée festive s'est terminée par une «milonga».

Un autre thème à l'honneur : le pain. Une malle emplie de documentaires adultes et jeunesse autour du pain sont restés à la disposition des lecteurs pendant plus d'un mois. Pour les enfants un atelier pain a été organisé un mercredi (fabrication à partir de différentes farines).

Rencontres d'auteurs

Après Suzanne de Arriba, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année Pascal Vanier de Villeneuve de Berg pour son deuxième roman : *Quand je t'ai suivi*.

Ces rencontres restent toujours très riches, un bel échange se noue avec le public.

Contes :

Isabelle Giboudaud et Jacky Volle ont animé ponctuellement les mercredis du conte à la bibliothèque : lutins, elfes et fées ont ravi des plus petits aux plus grands.

Cathy et Paulette se déplacent mensuellement

à la rencontre des enfants de la maternelle avec le tapis de contes et leurs personnages et animaux, fabriqués la plupart par le club de tricot.

Spectacle

Hélène Ventoura parisienne a présenté un woman show humoristique le 25 mai à la salle des fêtes : «Ami ami».

Atelier d'écriture

Mensuellement, une douzaine de personnes se retrouvent le samedi après-midi pour le plaisir d'écrire et partager sous la houlette de l'auteur Marie-Noëlle Garric.

Les petits ne sont pas oubliés avec Isabelle de Chalon qui animera aussi un atelier d'écriture pour les enfants à partir de 8 ans.

Le Réseau d'Assistances Maternelles

Le RAM est reçu une fois par mois à la bibliothèque, une quinzaine d'enfants en bas âge avec leurs nounous bénéficient d'une animation avec Cathy autour de la littérature enfantine.

La bibliothèque est un lieu vivant ouvert à tous et nous sommes très heureuses de porter le projet d'aménagement dans le nouveau local de l'ancienne maison du Doc afin de vous y accueillir plus nombreux dans les mois à venir.



L'ARDECHOISE

La 27^e édition de l'Ardéchoise s'est déroulée du 20 au 23 juin 2018. L'équipe de bénévoles de Lussas a accueilli le jeudi 21 juin et le vendredi 22 juin les coureurs du circuit «La Châtaigne» qui s'effectue sur 3 jours. Si le jeudi après-midi, l'activité fut particulièrement calme (49 coureurs) il n'en fut pas de même le vendredi puisque 570 coureurs furent répertoriés. Cela s'explique par le fait que beaucoup de participants passent leur première nuit aux alentours de Privas.

Si notre mission première est le ravitaillement des coureurs, boissons chaudes ou boissons

fraîches en fonction de la météo, gâteaux, pains d'épices, fruits, on ne néglige pas l'animation du village à cette occasion. Le thème choisi étant la Camargue, un mas provençal a été confectionné et positionné sur le côté droit du trottoir de la rue de l'Echelette, une magnifique fresque représentant la faune et les paysages camarguais lui a été associée. Une roulotte gitane implantée à l'angle de l'impasse a permis la réalisation de nombreuses photos. En costumes provençaux les bénévoles ont animé ces trois demi-journées en dansant sur des musiques folkloriques.

Tout cela représente beaucoup de travail et de présence pour la quarantaine de bénévoles qui en amont des deux journées d'animation se dépensent sans compter pour réaliser les grands et petits décors, les costumes etc... On évalue à 1250 heures de bénévolat effectuées chaque année pour cette animation...

Une nouvelle fois, le jury, chargé de récompenser les communes pour leur dévouement, nous a reconnu parmi les villages les plus impliqués dans la cyclotouriste en nous attribuant la Palme d'or.

Pour la 28^{ème} édition, nous vous ferons voyager en Ecosse.



LA CASERNE DE POMPIERS

Avant la journée de recrutement organisée le 9 juin 2017 en partenariat avec le SDIS 07, la Mairie de LUSSAS ainsi que le CIS LUSSAS, nous avons un effectif total d'une douzaine d'agents en activité.

Cette journée a créé une dynamique permettant de passer à un effectif de 20 sapeurs-pompiers fin 2017 (9 sapeurs-pompiers et 1 infirmier sapeur-pompier sont donc venus grossir les rangs).

En 2018, 4 sapeurs-pompiers supplémentaires nous ont rejoint (2 à la session de recrutement du mois d'avril 2018 et 2 à la session du mois de décembre).

Pour 2019, 1 SP supplémentaire intègre l'effectif au mois d'avril.

Cette journée nous a donc permis de recruter 15 agents de tous horizons sociaux professionnels et d'âges différents (de 16 à 53 ans).

À ce jour, nous avons un effectif de 25 sapeurs-pompiers (dont 3 femmes).

Concrètement, ceci nous a permis de répondre plus facilement et plus rapidement à la sollicitation de la population de notre secteur. Le nombre d'interventions non assurées par le CIS LUSSAS a diminué très significativement (en 2017, 53 interventions non assurées sur secteur, en 2018, seulement 25 et depuis début 2019, 3 interventions non assurées sur le secteur d'intervention).

De même, le nombre de renforts sur les casernes voisines est en augmentation.

Durant l'année 2018, une convention a été signée, en date du 21 septembre, avec la présidente du service départemental. Cette convention permet la prise en charge en dernière minute pour le repas et la garderie, des enfants de sapeurs-pompiers partis en intervention.

Le SDIS07 nous a également changé sur l'année 2018 notre VSAV (Ambulance) ainsi que notre CCFL et notre CCFM pour la lutte contre les feux de forêt en le remettant aux normes et devrait être opérationnel rapidement.

Nous continuons à accueillir les personnes intéressées pour nous rejoindre.

Contacts :

Lieutenant Bourgeac Philippe (chef de centre)
06-24-74-88-84

Caporal Boiron Florent (adjoint au chef de centre)
06-73-72-63-42



CADENCES COIRON

L'association Cadences Coiron a fêté en novembre dernier ses cinq années d'activité à Lussas. Depuis sa création, l'association a organisé treize soirées « ciné + concert », trois fêtes de la musique, deux festivals de harpe, chant et musiques d'ailleurs, six stages vocaux et instrumentaux, des bals folks, une marche chantée à dos d'ânes, ... Ce sont près de quatre-vingt-dix musiciens professionnels et près de deux cent musiciens et musiciennes amateurs qui, depuis 2013, ont offert leur talent et leur passion aux habitants du village et d'ailleurs.

Ailleurs... c'est aussi là où nous ont emmenés les films documentaires des soirées « ciné + concert » : Zanzibar, Patagonie, Brésil, Madagascar, Afrique de l'Ouest, les rives du Mississippi, les Caraïbes, la Grèce et les Balkans. Ailleurs encore, au gré des musiques du monde et sur les rythmes les plus variés, portés par les balafons, ukulélés, kora, harpes,

violons, violoncelles, trombones, contrebasse, guitare, vielle à roue, nyckelharpa et percussions, sur les scènes du village.

Cette présence musicale à Lussas s'appuie sur le soutien municipal et sur la disponibilité et la volonté des bénévoles dont l'objectif reste de partager, avec le plus grand nombre, leurs passions et leurs coups de cœur.

Pour continuer en musique cette année 2019, nous vous invitons aux événements suivants :

- la 4e fête de la musique de Lussas le dimanche 16 juin dès 13h30 sous la halle, pour partager avec les musiciens et le public les rythmes de cette fête populaire au coeur du village.

- la 3e édition du festival « Les Journées d'Ulysse » du 24 au 27 octobre, avec un stage de chant traditionnel à danser, un stage multi-instruments autour des musiques de méditerranée, un stage de harpe, plusieurs concerts et un bal folk.

- et d'autres surprises en fin d'année...

Notre équipe est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles prêt à aider ponctuellement ou à s'investir dans nos projets.

Si c'est votre cas, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Marie-Claude Bonnet
06 07 32 44 70
www.cadences-coiron.com



LE FOYER DU 3^E AGE

Chaque semaine de septembre à juin le foyer du 3^{em} âge de Lussas et des communes environnantes se réunit les mardis. C'est l'occasion de se rencontrer et participer à diverses activités telles que des belotes, scrabbles, « coïncidences » et autres jeux, le tout dans la convivialité et la bonne humeur.

Les anniversaires sont groupés et fêtés tous les trimestres, c'est l'occasion de fêter l'épiphanie ou encore manger des crêpes en jouant à la tombola.

Chaque année ont lieu les traditionnels repas de printemps, d'automne, de clôture au mois de juin et enfin le repas de Noël pour finir l'année en beauté.

Le loto annuel pour tous organisé au mois de mars remporte chaque année un vif succès.

Au mois de mai s'est tenu le repas Inter Club annuel organisé en alternance avec les communes de Darbres, Saint-Jean-le-Centenier, Villeneuve-de-Berg et Lavilledieu, le repas sera animé comme à l'habitude.

Les membres du foyer partent 2 fois dans l'année, en octobre 2017 ils ont partagé une belle journée dans le Nyonsais avec un repas spectacle, au mois de mai 2018 le groupe a fait une sortie croisière à Aigues Mortes.

Cette année, le 5 juin 2019 c'est une journée en Haute-Loire qui est proposée. Visite de la ferme des frères « Perrel », repas au restaurant

et « Musée de l'école » au Monastier sur Gazeille sont au programme !

Enfin il arrive que soient organisées des rencontres intergénérationnelles où les petits Lussassois prennent plaisir à échanger et rencontrer les aînés de la commune et des environs.

Toute personne désireuse de rejoindre le foyer est la bienvenue, il suffit de prendre contact avec la présidente Andrée Luciani dite « Dédoune » ou se présenter à la salle des anciens les mardis.



LE FOYER RURAL

Agréé «Éducation Populaire Jeunesse et Sport», le Foyer rural a pour but l'animation du village. Cette année il accueille 211 adhérents dont environ la moitié de jeunes de moins de 18 ans soit 38 adhérents de plus qu'en 2017/18. Les adhérents sont répartis dans 30 heures de cours par semaine et sont encadrés par des salariés diplômés : Sonia, Sébastien, Anne, Robin, Charlène, Pierre ou des bénévoles également diplômés comme Gilberte, Annick, Juan Angel, Alain.

En plus des cours réguliers, des week-ends théâtre sont programmés pour les scolaires du village, des stages de 3 heures de yoga ont lieu tous les 2 mois, ainsi que du canyoning 2 fois par mois.

Des rencontres avec des clubs voisins ont lieu, comme le karaté en partenariat avec la commune de S' Etienne de Fontbellon le 23 juin prochain ou encore du tennis de table avec le club de Privas dans le cadre d'une licence promotionnelle de la Fédération trois fois par an.

Un tournoi de tennis de table est d'ailleurs organisé tous les ans le 1er jeudi des vacances de février, ce dernier est ouvert à tous et à toutes.

Y'aurait-il un lien entre le tennis de table, le franc-ball et le rugby ? Et ben oui ! L'encouragement au sport de loisirs du Foyer rural peut avoir une suite à l'instar de Livia Girard inscrite aux activités de l'association pendant plusieurs années, qui pratique le rugby, d'abord au sein du RCAV puis à Montpellier et qui a intégré l'équipe de France contre l'Angleterre en mars au poste de demi d'ouverture.

Une autre émulation avec la Street dance, grâce aux compétences de Sonia, une élève de son cours a pu être admise au «Millenium de Los Angeles», une des plus importantes école de danse au monde, sans oublier qu'un groupe d'une trentaine d'élèves continue de se distinguer en remportant deux années consécutives un 2^e prix au concours national.

Un spectacle de talents est présenté chaque année en mai à la salle des fêtes ainsi qu'à l'assemblée générale de juin. Cette année le public a applaudi Nathan Waye en hip hop ½ finaliste de l'émission «la France a une incroyable talent».

Le foyer rural est la seule association en Ardèche Drôme (hors Valence) à avoir une section Kendo qui dès la 1^{ère} année a connu un vif succès grâce à des démonstrations au cours des assemblées générales et une participation au forum de Villeneuve de Berg.

Un concours de belote a lieu en décembre, la 6^e fête de la soupe aura lieu le samedi 23 novembre avec le traditionnel concours suivi d'un repas complet dansant.

Street dance, zumba, gymnastique, tennis de table, franc-ball, karaté, kendo, yoga, fitness, pilates, espagnol, tricot, couture, Qi gong, autant d'activités à venir découvrir au Foyer rural !



LE CHŒUR DE JASTRES

La Chorale «Chœur de Jastres» est un ensemble vocal qui a été formé en octobre 2008 à Lussas.

Rattachée initialement à l'Association culturelle « La Grange aux Arts » de Sceautres, elle est devenue en 2011, sur proposition de notre chef de chœur, une activité du Centre Socioculturel «La Pinède» de Villeneuve de berg.

En octobre 2017, l'association «Chœur de Jastres» a été créée. Son conseil d'administration organise et gère les animations et productions du groupe vocal.

C'est une chorale mixte intergénérationnelle

où s'expriment les quatre pupitres : soprano, alto, ténor et basse.

Les effectifs des choristes ont augmenté sensiblement tout au long de la décennie passant d'une dizaine lors de sa création à plus d'une trentaine aujourd'hui. Bien entendu, certains chanteurs sont partis et d'autres sont arrivés. Ils sont habitants de Lussas ou des communes environnantes voire plus éloignées.

La plupart des personnes qui nous rejoignent n'ont pas une connaissance particulière de la musique mais une envie de s'exprimer par le chant dans une ambiance conviviale.

Les répétitions commencent en septembre et

se terminent fin juin. Elles ont lieu à Lussas les vendredis de 18h30 à 20h30 Quelques concerts sont donnés par saison. Ce fut le cas en 2018 pour les fêtes du Centre Socioculturel et de la musique à Villeneuve de Berg et à Lussas au mois de juin.

La chorale a participé à un concert de Noël en l'église de Coux le 11 décembre 2018.

Le répertoire, varié, laisse une part importante à la chanson française.

Vous souhaitez chanter avec nous, n'hésitez pas à nous contacter : nous serons ravis de vous accueillir !



LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille tous les enfants, à partir de 3 ans, pour participer à des activités ludiques, sportives, culturelles et de loisirs. Cette structure évolue autour d'un projet pédagogique pour permettre aux enfants l'apprentissage de la vie en collectivité et ne se résume donc pas aux activités qu'elle propose. L'organisation de l'accueil

de loisirs se décompose sur les différents temps de la journée, selon l'âge et le rythme des enfants.

De plus, depuis janvier 2019 les enfants sont accueillis dans les nouveaux locaux de l'école, ces derniers apportent entière satisfaction et sont fonctionnels.

Le centre est ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires.

Des séjours thématiques à la semaine sont proposés l'hiver et l'été.

Contact 04 75 94 31 43

centredeloisirs@bergetcoiron.fr

Facebook : @centredeloisirsbergetcoiron



LE CLUB DE FOOT

À trois ans de son 80^e anniversaire, l'Union sportive Lussas sort d'une saison compliquée. En effet, les deux équipes seniors sont descendues d'une division et l'équipe féminine s'est arrêtée.

Malgré tout, joueurs et dirigeants ont su garder la confiance et la motivation avec pour objectif prioritaire de faire remonter l'équipe première.

Pour l'instant cela se passe plutôt bien puisqu'elle est première de son groupe à quelques matchs de la fin de saison. L'équipe deux joue le milieu de tableau.

Actuellement le club compte 72 licenciés :

- 38 seniors
- 20 jeunes répartis en U7 et U9
- 16 dirigeants bénévoles

Afin de faire vivre le club, nous organisons diverses animations comme des lotos, belotes, concours de pétanque...

À noter que la fête du foot se tiendra le dimanche 23 juin avec un repas à midi sur inscription, comme l'an passé des jeux gonflables seront installés pour les plus jeunes.

Comme souvent dans les associations toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

En bref

Le 26 mai 2019 s'est tenu le dernier match de la saison que l'équipe USL1 devait absolument gagner pour finir premier de leur poule et valider leur montée dans la division supérieure.

Les Lussassois ont gagné 10 à 0 et sont donc premiers. Ils ont donc droit à 3 matchs « bonus » : les poules finales. Le club tient à remercier le président Guillaume Jouve et l'entraîneur Mickaël Rieusset pour leur investissement tout au long de la saison.





UN PEU D'HISTOIRE

Le monument aux morts

Les premiers monuments aux morts ont été construits à l'issue de la guerre de 1870, entre la France et la Prusse, mais ils ne concernent pas toutes les communes. La violence de masse qui caractérise le premier conflit du XX^e siècle a profondément choqué la population. L'édification d'un monument sera le reflet de ce choc, les communes souhaitant ainsi partager la douleur des familles et inscrire dans la mémoire collective le nom des disparus. De fait, des milliers de monuments seront construits en quelques années.

C'est en 1922 que la date du 11 novembre, jour de signature de l'armistice, devient officiellement, un jour férié, journée de mémoire et de commémoration qui se déroulera selon un cérémonial établi : dépôt de gerbe, drapeaux, discours, Marseillaise, minute de silence... Un culte laïque et patriotique est né. À Lussas, le maire Jules Tournayre prend rapidement la décision avec son conseil municipal. Dès le 10 août 1919, une commission est créée et une souscription publique organisée. La dimension psychologique et pédagogique est importante aux yeux des élus et même si

les ressources financières manquent, dans beaucoup de petites communes rurales, la grande majorité n'hésitera pas à s'endetter pour construire un monument à la hauteur du sacrifice consenti par la population.

Le dessin du monument de Lussas est classique, il a la forme d'un obélisque surmonté d'une croix de guerre. Deux pilastres encadreront les noms et comme symbole : une palme. Il est républicain et laïque et fait partie de ce que l'on nomme les «monuments civiques», sobres et dépouillés. Pourquoi ce choix ? Sans doute une question de finances car faire appel à un architecte ou un sculpteur est d'un coût réservé à de grandes villes comme Tournon, Viviers ou Annonay. L'importance de la demande, le fait qu'un petit nombre d'entrepreneurs pouvait y répondre conduit à une certaine standardisation qui nous apparaît, avec le recul du temps, quand on compare les différents monuments. À l'époque, cette standardisation n'était pas un problème car chaque village personnalisait l'édifice notamment par les symboles et, bien sûr, la liste des noms inscrits. A Vogüé, le maître Carrier Giraud vendait un modèle standard qui pouvait être adapté, en fonction des souhaits de chaque commune.

Le choix de l'emplacement

Le lieu d'implantation a été une question

sensible, fortement chargée sur le plan symbolique. Dans 25% des communes, il est situé autour du cimetière ou de l'église.

À Lussas, on trouve trace d'un débat sur le sujet par un courrier de M. Boyrel, «membre de la commission» adressé au «président de la commission» datée du 25 novembre 1919. Il y évoque les emplacements possibles pour le monument : place publique, cimetière et l'idée d'organiser un référendum pour connaître l'opinion des Lussassois. La rumeur publique évoque le jeu de boules du café Eschalièr. Il demande que les décisions soient prises en commission et que les décisions du Conseil n'empiètent pas sur les décisions de la commission. Il est mentionné dans le dossier que le trésorier de la commission est M. Favier. Le 8 février 1920, le Maire Cyprien Barbe décide l'acquisition du terrain de M. Cyrille Guilhon dans la Grand'rue, entre l'école de filles et le bureau de poste. Lieu hautement symbolique et qui plus est au centre du village sur l'axe principal.

Il sera déplacé au début des années 2000 pour percer une rue lors de l'aménagement de la place de la mairie et de la modification de l'entrée de l'école primaire, dangereuse pour la sécurité des enfants du fait de l'augmentation du trafic automobile sur la route de l'Echelette.



Un village dans la grande guerre

L'idée d'effectuer un travail de mémoire autour de la Grande Guerre est venue des commémorations du centenaire, en 2014. Nous avons tous assisté aux cérémonies devant le monument aux morts avec sa liste de 36 noms, et de nombreuses questions se posaient :

Qui étaient ces hommes partis au combat et qui n'en sont pas revenus ? Quel impact le conflit a-t-il eu sur le village ? Autant d'interrogations auxquelles nous avons tenté de répondre, bien qu'à cent ans de distance les traces mémorielles deviennent difficiles à retrouver.

Un groupe¹ s'est alors constitué sous l'égide de la bibliothèque et de Michel Boyer en tant qu'historien. Simultanément un appel a été lancé auprès des habitants afin qu'ils ouvrent leurs archives familiales.

Un premier volet du travail a été une recherche généalogique qui a permis d'aboutir au constat que les combattants décédés de Lussas ont entre eux des liens familiaux, à des degrés plus ou moins éloignés. En remontant dans la généalogie des combattants décédés, nous trouvons 39 couples principaux dont descendent les soldats morts au combat, à l'exception d'Henri Dusserre.

Jean Feschet et Jeanne Vital comptent 1567 descendants dont 19 sont sur le monument et 7 autres sur d'autres monuments que celui de Lussas. Cyprien Ferdinand Amblard est apparenté avec 31 des 35 autres décédés, directement originaires du village.

Un second volet a consisté à faire un inventaire des archives anciennes de la municipalité et à les classer sous la direction des archives départementales. Des informations sur les recensements, les listes électorales, les réquisitions, les réfugiés sont ainsi venus enrichir la collecte des informations. Ce classement n'est pas encore terminé. Nous avons dû aussi nous rendre plusieurs fois aux archives départementales de Privas pour les recherches sur l'école et les fiches matricules ainsi qu'à celles de Nîmes en ce qui concerne les soldats ayant passé leur conseil de révision à Pont-Saint-Esprit.

Au long de ces quatre années de travail, deux conférenciers sont venus apporter leur éclairage. Le premier, Yves Morel, agrégé et docteur en histoire, a dressé un tableau global du département de l'Ardèche dans la guerre, avec des exemples illustrant le cas du village. Le second, Gilles Vergnon, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, a exploré les caractéristiques internationales de la première guerre mondiale.

Le troisième volet a consisté à analyser les archives prêtées par les familles, constituées par des objets, des lettres, des documents

administratifs, des cartes postales et des photographies. Les cahiers d'écoliers de Léopold et Marthe Roche prêtés par Evelyne Roche, sont particulièrement intéressants car ils ont permis, à travers l'école, de faire une analyse de l'impact de la guerre sur la vie des enfants.

L'aboutissement de cette recherche est l'édition d'un livre dans lequel est présentée la vie du village à l'aube de la Grande Guerre, les conséquences du conflit, son impact sur les enfants, ainsi qu'une fiche individuelle pour chaque soldat décédé. Un CD-Rom accompagne l'ouvrage, on y retrouve l'ensemble des photographies, des sources et des tableaux statistiques. Une page dédiée « lussas1418 » a été créée sur le site www.geneanet.org par Daniel Roy, chacun peut y consulter l'ensemble des arbres généalogiques des familles de 254 soldats qui ont participé au conflit, ce qui représente 14 479 personnes.

Ceux qui désirent se procurer le livre peuvent souscrire à la mairie (15€). Parution avant l'été.

¹ Les membres de ce groupe sont Catherine et Michel Boyer, Gilberte Capponi, Daniel Roy, Jean-Marie Ménard, Jean-Marie Eldin, François Didierjean, Anne-Marie Génuite, Marie-Thérèse Roux.



L'ÉCOLE

À la rentrée 2018, l'école comptait 115 enfants répartis sur cinq classes.

Six enseignants, six personnels municipaux et une AVS (assistant de vie scolaire) encadrent les enfants de 7h30 à 18h30, chaque jour d'école.

Hervé Borge, Ingrid Fayette, Laurent Frilet, Myriam Girard, Catherine Vigreux et Isabelle Eyrolet-Perge forment l'équipe enseignante. Dominique Hamel, AVS, aide les enfants rencontrant des difficultés.

Sandrine Bonnefoy, Christine Chevalier, Diane Colonna, Sylvie Garcia, Sarah Laville et Cathy Nègre composent l'équipe municipale. Cette année scolaire 2018-2019 a été marquée par les travaux d'agrandissement de l'école. La classe de CM1-CM2 a été accueillie dans la salle des associations où tout a été aménagé pour que les enseignantes et les enfants travaillent dans de bonnes conditions.

Le thème de cette année, qui rythmera nos séances de musique et nos projets, est «les contes».

Agnès Singh, intervenante musique du département, intervient auprès de quatre classes et nous aide à préparer le spectacle de fin d'année qui aura lieu le 14 juin. Nous vous inviterons à vous balader de contes en contes.

Alexandra Ré, conteuse professionnelle, prend en charge les plus petits (de la petite section au CP) pour leur apprendre à raconter des contes en jouant.

En dehors des contes, nous avons toujours des projets sportifs pour les plus grands, du CE1 au CM2. Les enfants de ces classes font une initiation au kayak avec Laurent Frilet et, cette année, les CM2 clôtureront leur scolarité au primaire par une descente de l'Ardèche sur deux jours les 1er et 2 juillet.

Les CM1-CM2 participent aux rencontres sportives de secteur qui ont lieu 3 fois par an. Ces rencontres ont pour but de faire se rencontrer les futurs collégiens. Outre la

dimension sportive, nous mettons l'accent depuis plusieurs années sur la citoyenneté en favorisant l'entraide et l'échange entre les participants plutôt que la compétition. Les CM2 ont même validé l'APS (apprendre à porter secours) au cours de la rencontre qui a eu lieu à Lussas le 12 juin.

Les sorties piscine, prises en charge totalement par la communauté de commune Berg et Coiron, ont permis au CE1-CE2 et CM2 de faire 10 séances pour apprendre à nager en septembre octobre. Les CM2 ont tous validé leur attestation «Savoir nager».

Le 24 mai, les petits de la PS au CP vont à la ferme pédagogique pour voir les animaux.

L'école est très active grâce à l'investissement des parents dans l'Amicale de l'école de Lussas et de la mairie qui met à notre disposition toutes ses infrastructures.

À la rentrée 2019, nous avons déjà de nombreux projets en cours dont une classe de découverte au ski à Notre Dame du Pré. Tous les enfants du CP au CM2 devraient partir.

La classe de CM participera également à un projet pédagogique proposé par Isabelle De Challon et Michel Boyer. Les élèves réaliseront un livre dans une collection intitulée «Contes et patrimoine». L'objectif principal de ce projet est de faire découvrir le patrimoine du village aux enfants. Ils écriront un conte dans lequel ils mêleront littérature et histoire, inspiré par le camp romain de Jastres. Nous allons également intégrer nos nouveaux locaux.

La cantine est opérationnelle depuis janvier. Outre une mise aux normes nécessaire, elle permet d'accueillir tous les enfants en même temps et d'éviter ainsi un double service qui générerait de nombreux problèmes. Les locaux sont agréables et clairs, les enfants ont de l'espace et peuvent manger avec leurs camarades.

L'extension accueillera les classes de CP de Mr Borge et de CM de Mme Eyrolet-Perge.

À cette occasion, les enfants de CM réfléchissent à une nouvelle organisation de classe. La future classe permettra une autre organisation, plus flexible. Aujourd'hui, la méthode de travail utilisée par les enseignantes de CM demande un mobilier mobile, permettant de changer la configuration de la classe rapidement en fonction du projet pédagogique. Actuellement, ils ont participé à un concours pour gagner ce mobilier qui est très cher. Là encore, la mairie participe au projet en permettant d'acquérir ce matériel. Dans la classe, les enfants ne font pas tous la même chose en même temps. Pour favoriser l'autonomie et les apprentissages, des activités différentes sont mises en place par les enseignantes et chaque enfant peut évoluer à son rythme.

Les CM actuels ont participé à un concours dans lequel ils ont imaginé leur classe «idéale». Nous sommes bien loin de la classe de la III^e République ! Cette classe moderne offre plusieurs espaces où les enfants peuvent travailler dans la position la plus confortable pour eux en fonction de ce qu'ils font. Elle est lumineuse et colorée, elle contient des plantes et des aquariums, toutes sortes d'assises permettant un confort certain. Chacun pourrait changer de siège.

Pour en savoir un peu plus sur l'actualité de l'école, n'hésitez pas à aller sur le blog : ecoledelussas.eklablog.com/ecole-c27056980



L'AMICALE DE L'ÉCOLE

L'amicale de l'école de Lussas a pour objet de prolonger l'action scolaire, de renforcer le lien entre les familles et l'école, mais également entre l'école et les Lussassois.

Pour cela, elle organise différentes actions tout au long de l'année, au gré des projets. On retrouve chaque année 5 temps forts :

- Le traditionnel loto, à l'automne, qui attire des personnes de différents horizons

- Le Noël de l'Amicale, revisité cette année en une formule « goûter, spectacle et apéritif dinatoire », précédée d'ateliers de théâtre d'ombres avec la Compagnie Emilie Valantin (Le Teil)

- Le Carnaval avec défilé du char préparé par les enfants et enseignants de l'école, qui connaît toujours un vif succès, suivi d'une

soirée tapas à la salle des fêtes. Cette année, le thème était « les contes », en écho au travail réalisé avec les enseignants tout au long de l'année.

- La kermesse, au mois de juin, une soirée très conviviale avec barbecue sur le stade, après le spectacle de fin d'année des enfants, préparé dans le cadre de l'école. Elle aura lieu cette année le 14 juin.

- Une 5ème action a récemment vu le jour avec la tenue d'un stand pendant les Etats généraux du documentaire, en août, un stand que les enfants sont très contents de tenir eux-mêmes, expliquant à leurs « clients » (festivaliers et Lussassois) quels seront les prochains projets financés par les recettes des ventes.

En effet, l'amicale et ses actions sont indispensables pour contribuer au financement des projets scolaires et périscolaires. Le prochain projet d'envergure est une classe de neige début 2020, qui permettra aux enfants de l'école de passer une semaine à la montagne et faire du ski, moyennant une participation aux frais modique.

Mais au-delà de ces soutiens précieux, les actions de l'amicale sont l'occasion de passer des moments très conviviaux et de prendre le temps de se rencontrer, alors que le rythme du quotidien ne le permet pas forcément. Rappelons que l'adhésion à l'amicale est ouverte à tous et surtout que tout le monde est le bienvenu lors des différents événements.

LE CINÉMA

Un film est proposé tous les 15 jours à la salle de cinéma avec une bonne participation (une moyenne supérieure à 50 personnes).

Les Projections se font en partenariat avec la Maison de l'Image d'Aubenas.

Un festival de cinéma Latino « Panamericana » s'est tenu du 8 au 10 mars 2019.

La « Panamericana » est une route qui traverse du nord au sud le continent américain. C'est cet itinéraire qui a été proposé au public durant 3 jours. Cinéma mexicain, colombien, chilien,

argentin se sont succédés pour le plaisir de tous. Un public nombreux est venu danser à la « fiesta latina » aux rythmes des sons latinos ou s'initier au tango, un repas chili con carne était proposé. Avec plus de 500 entrées ce weekend riche a été un véritable succès.



LA COMÉDIE DE VALENCE

Trois soirées par saison sont programmées par la municipalité en partenariat avec la Comédie de Valence dans le cadre de la Comédie Itinérante. Les deux premières ont eu lieu en octobre et novembre 2018 et la troisième en mars 2019. Cette dynamique permet à d'autres compagnies de théâtre amateur comme les « fous sans blanc » de proposer leur création à Lussas.

À venir :

31 octobre 2019

L'âge du slow

12 décembre 2019

Neuf mouvements pour une cavale

13 mars 2020

Les Sans

14 et 15 mars 2020

Stage théâtre en partenariat avec la FNCTA 07

LES MARCHEURS

Depuis bien longtemps les lussassoises se retrouvent le dimanche pour un après-midi ou une journée placée sous le signe de la marche toujours dans la joie, la convivialité et le partage.

Chaque année au printemps la joyeuse bande part en séjour randonné. Ces quelques jours sont consacrés à la découverte de nouveaux horizons. En 2017 nos randonneurs lussassoises sont partis à la découverte de L'Aveyron. L'année 2018 c'est au lac de Serre-Ponçon que

chacun a pu profiter du grand air.

Cette année c'est à Gréoux-les-bains, à la jonction des parcs naturels du Verdon et du Lubéron que les marcheurs iront se ressourcer, voyage placé sous le signe des saveurs et senteurs de la Provence.

ALLEZ LES VERTS !

Les supporters du club de football de Saint-Etienne

La section basse-Ardèche des supporters des Verts de Saint-Etienne compte 130 adhérents, tous amoureux de "Sainté". Son siège est basé à Lussas, et cette commune se prête bien aux larges étendues géographiques qu'elle dessert.

Si notre passion commune veut que nous nous retrouvions le plus souvent possible en bus à Geoffroy Guichard afin de vivre ces moments si forts que nous aimons tant, nous mettons un point d'honneur à diversifier "nos missions" en nous penchant sur des personnes qui en ont grand besoin, (Manon et Maélis). Nous aimons aussi nous unir avec les associations locales, et une entente superbe s'est créée avec "le slot racing".

Notre devoir reste de faire connaître "Sainté" à tous les plus jeunes, (ceux qui sont supporters de demain), et c'est pour cela que la gratuité leur est accordée.

Nous aimons faire de chacune de nos manifestations un moment inoubliable, et les 13 personnes qui composent le bureau ne manquent pas d'imagination pour que notre association dynamique, vive les douze mois de l'année, sans aucune relâche.



BERG & COIRON

Berg et Coiron, compte tenu de sa typicité rurale, est une communauté de communes tournée sur les services à l'habitant (portage de repas, crèche, centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles, piscine, etc.). Il n'en reste pas moins qu'elle est présente sur toutes les compétences premières d'une intercommunalité comme le développement économique, l'aménagement de l'espace, la collecte et le traitement des déchets...

Finances

L'année 2018 a été marquée par la fin des négociations financières avec la commune de Lavilledieu qui a repris les emprunts afférents à la zone d'activités Lucien Auzas. Il n'y a pas eu de contrepartie financière.

Le départ de la commune de Lavilledieu représentant 20 % de la population et donc 20 % des recettes de fonctionnement a généré un lourd déséquilibre financier qu'il a fallu résorber.

Il faut continuer pourtant d'assurer les services à la population, investir pour le territoire, notamment dans le domaine du développement économique, mais aussi dans le développement des énergies renouvelables dans le cadre de la transition écologique.

FTTH : la fibre à la maison

La Communauté de communes s'est engagée en 2014 dans cet ambitieux projet de déploiement de la fibre chez l'habitant pour un coût total de plus de 7 millions d'euros avec un reste à charge de 1,3 millions d'euros pour la Communauté de communes Berg et Coiron.

Les premières études ont démarré sur les communes de Saint Germain, Lussas, Darbres, Saint Laurent sous Coiron, Saint Andéol de Berg, Saint Maurice d'Ibie et une petite partie de Villeneuve de Berg et de Mirabel. Les travaux devraient commencer en 2020 pour une mise en service en 2021/2022. Une deuxième phase d'étude débutera en 2020 et concernera les communes de Sceautres

et Saint Pons. Enfin la troisième et dernière phase verra les études démarrer à partir de 2021.

OPAH

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat a démarré en 2017.

Elle permet d'inciter à la réhabilitation des logements vacants ou en mauvais état pour les propriétaires occupants ou bailleurs.

Les objectifs sont d'aider 75 logements occupés par leurs propriétaires et 9 logements locatifs pour une enveloppe de 2 035 000€ de l'ANAH et une participation financière ciblée de Berg & Coiron. Outre les aides financières directes, la communauté de communes a mis à la disposition des propriétaires une équipe d'animation, SOLIHA, pour l'accompagnement des porteurs de projets, le montage et le suivi des dossiers d'aide.

Contact : B. Gusella / 04 75 94 07 99

Village documentaire

Le 1^{er} décembre dernier a eu lieu l'inauguration du bâtiment du Village documentaire.

L'Imaginaire rassemble en son sein les 11 structures (associations et sociétés) du documentaire qui travaillent sur le documentaire de création à Lussas.

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

C'est un document d'urbanisme qui détermine un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage à l'échelle de l'Ardèche méridionale (8 communautés de communes, 152 communes, 100 000 habitants).

C'est donc un document extrêmement important puisqu'il fixe le cadre réglementaire dans lequel le territoire pourra se développer au cours des vingt prochaines années.

Nos représentants de Berg et Coiron ont été présents lors des différentes réunions

d'élaboration et de concertation pour défendre les spécificités du territoire. La prochaine phase qui devrait aboutir en 2019 concernera la partie réglementaire. Les élus seront à nouveau très présents lors de cette dernière étape.

Portage de repas

La Communauté de Communes livre chaque année des repas à une soixantaine de personnes, soit environ 9 500 repas distribués sur tout le territoire.

En 2018, nous avons procédé au remplacement de véhicule frigorifique. Cette opération a bénéficié de subventions (CARSAT notamment) ce qui a permis avec la revente de l'ancien véhicule de ramener le coût résiduel pour la Communauté de communes à moins de 3000 euros sur un véhicule d'une valeur de 30 000 euros.

Agriculture

Berg et Coiron est chef de file d'un plan pastoral intercommunal (Berg et Coiron, Ardèche Rhône Coiron ainsi que la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche). L'association pastorale du Coiron, initiée et animée par Berg et Coiron, compte 60 adhérents.

Ce plan pastoral entre dans sa troisième année. Il permet d'apporter des aides aux éleveurs pour des opérations de débroussaillage (une centaine d'hectares vont être réouverts), de création de chemins d'accès aux parcs à bestiaux, de clôtures et d'abreuvoirs pour les animaux.

Cette démarche d'une durée de 5 ans représente 1,4 millions d'euros de budget dont 975 000 euros de subventions de l'Europe, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

Un plan pastoral qui a aussi des retombées sur le tissu économique local : 90% des investissements réalisés par les agriculteurs le seront auprès de fournisseurs du territoire.

Petite enfance, enfance, jeunesse

La communauté de communes déploie de nombreuses actions en matière de petite enfance, enfance jeunesse avec notamment :

- Un relais d'assistantes maternelles
- Une crèche multi accueil
- Un lieu d'accueil enfants parents
- Des centres de loisirs à Villeneuve de Berg et à Lussas
- Un point d'accueil pour les jeunes sur Villeneuve de Berg
- Un point d'information jeunesse (PIJ) itinérant

L'organisation de ces services nécessite un partenariat étroit avec la CAF et le Département de l'Ardèche.

L'année 2018 a été marquée par la signature du Contrat Global Territorial avec la CAF, soit 300 000 euros de subventions annuelles pour le fonctionnement des services. Berg et Coiron est un territoire pilote. Ce partenariat ne vise pas à développer de nouveaux services, les maîtres mots sont : mutualisation, échange et efficacité.

La signature du contrat AJIR (Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité) : le Département va allouer une subvention à la communauté de communes de 20 000 € sous la forme de 2 conventions.

Des actions d'appui à la scolarité et à l'orientation, de prévention, de formation et d'insertion professionnelle sont notamment au programme.

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) a été inauguré en mai 2018 avec une belle participation des familles. Ce service connaît un fort développement et répond à une attente de la population. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ce lieu.

Collecte et traitement des déchets

Dans un souci d'optimisation et de maîtrise des charges, la mise en place de la collecte en point de regroupements se poursuit.

Par ailleurs, on s'aperçoit d'un relâchement dans le tri des déchets qui a pour conséquence une augmentation du coût du traitement. Nous rappelons la nécessité de respecter les règles de tri pour une meilleure maîtrise du coût mais aussi pour la préservation de l'environnement.

Nous dénonçons encore les incivilités inadmissibles sur certains points de regroupement qui sont considérés comme des déchetteries. Nous rappelons que les déchetteries sont ouvertes à tous et gratuites pour les habitants.

Nouveau : des bacs de collecte des cartons bruns ont été installés dans différents points (bacs gris avec un couvercle bleu). Utilisez-les pour permettre une meilleure valorisation de nos déchets !

Retrouvez tous les contacts, les actualités des services au quotidien sur :

www.bergetcoiron.fr

www.facebook.com/BergetCoiron

et par téléphone au 04-75-94-07-95.



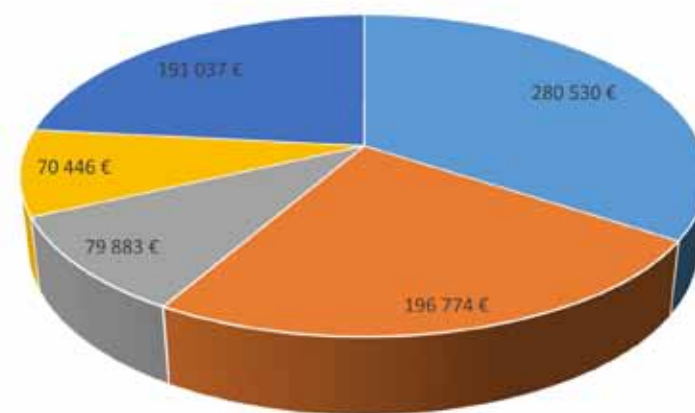
LE BUDGET

Point financier 2018

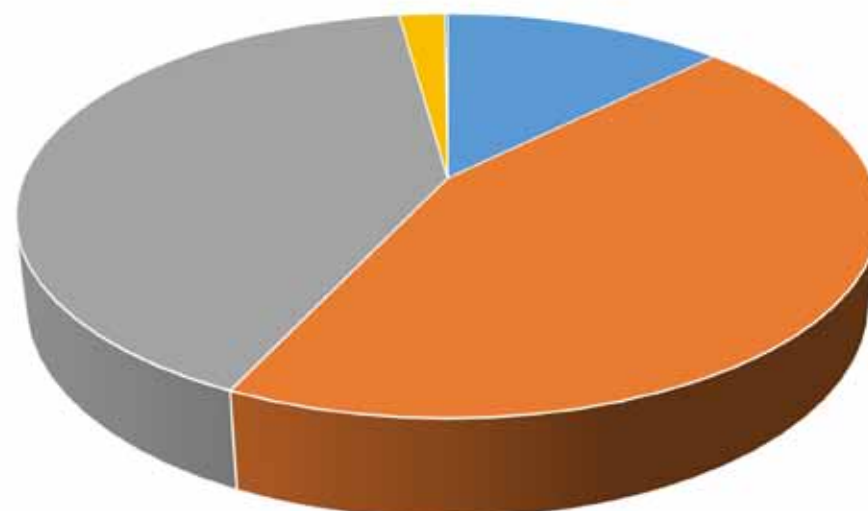
Lors des séances du 11 mars et 4 avril dernier, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019.

Lussas est une commune rurale aux ressources limitées qui nous imposent depuis toujours une gestion rigoureuse.

Malgré tout, la municipalité réaffirme son engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition et continue de maintenir la qualité des services rendus à la population tout en menant un programme fort d'investissement. Retour en quelques chiffres sur la section de fonctionnement 2018.



- frais de personnel
- charges à caractère général
- charges de gestion courante
- annuité de la dette
- excédent reporté en investissement



- produits de services
- impôts et taxes (TH, TFB et TFNB)
- dotations état et département
- produits de gestion courantes
- produits financiers exceptionnels et divers

CONSEILS PRATIQUES

Frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, en partenariat avec la FREDON4, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. L'infestation en Ardèche se poursuit, 830 nids ayant été découverts en 2018.



La prévention des incendies.

Règles et conseils sur le débroussaillage.

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985. Un élagage des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie de forêt ou de lande vient à menacer votre propriété. D'autre part lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours facilitée. Vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain) ainsi que sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.

Si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U définie dans un POS ou PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire de l'habitation ou de l'installation. Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception, une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Contact : Mairie 04-75-94-20-06 DDT 04-75-66-70-66

ÉTAT CIVIL 2018

Naissances

- 15-08-18 AGIER Mylan, Hugo
11-03-18 BONNETON Lisa, Zélie, Rose
6-10-18 BRY Candice, Agathe
20-03-18 BURON Ethan, Marcel, Jean
25-08-18 DOMINGO Enzo, Liam
12-03-18 LACAPE Anyss
8-04-18 LACOUR Manon, Valentine
25-10-18 MALCLÉS Lise, Lola, Romane
21-02-18 MOULIN Milan
14-03-18 RENOU Tao, Mamiandro
12-11-18 ROLLERI Nino, Christophe, Alfred
9-05-18 ROUAULT Paul-Loup, Aymeric, Michel
-

Mariages

- 18-08-18 AMBLARD Yohann, Jean, Paul, Stéphane et LECAT Vanessa, Nicole, Chantal
29-09-18 BOULICAULT Denis, Roland et CANS Julie, Perrine
21-04-18 COULANGE Maëlle, Djahane et DUCHEMIN Maëlle, Pauline, Lucille
-

Décès

- 3-06-18 AIMÉ Jean-Paul, Richard
21-07-18 AMBLARD Josette, Aline, Valentine veuve AUBERT
5-03-18 CELERIN Huguette veuve MOLINIER
14-10-18 FAUGIER Clément, Marie, Henri
11-08-18 GUILHON Lucienne, Jeanne, Marie veuve BOURDET
03-02-18 GUSA Hélène veuve ADAMUS
10-03-18 LHIRONDELLE Roland, Gustave
25-04-18 MASCLAUX Gabriel, Auguste
6-11-18 MUNOZ-PEREZ Juan
07-02-18 NOUGIER Gabrielle, Jeanne, Augusta épouse BOYREL
4-10-18 ROUME Jean-Marie, Paul

LA VIE ASSOCIATIVE

Vie du village

Les Amis d'Eyriacus

Marie-Cécile Jouve / 04 75 54 21 77

L'Amicale laïque

Aline Abt / 06 24 38 76 23

Amicale des Sapeurs Pompiers

Eric Tourrel / 09 54 62 67 64

L'Association de chasse

Daniel Boyron / 04 75 94 28 04

Le comité des fêtes

Isabelle Pouzache / 04 75 94 26 40

Le foyer des anciens

Andrée Lucciani / 04 75 94 20 80

L'Ardéchoise

Jean-Marie Ménard / 04 75 87 23 82

Lussas Slot Racing 07

Frédéric Malis / 04 75 87 24 96

lsracing07@yahoo.com

Sport

La boule lyonnaise

Gérard Jouve / 04 75 94 22 70

Le Foyer rural

Laurent-Marc Méallares / 04 75 94 23 90

La Pétanque marseillaise

Joseph Patrick / 04 75 94 26 64

Les Randonneurs

André et Brigitte Jean / 04 75 87 17 70

L'Union Sportive de Lussas

Guillaume Jouve / 04 75 94 22 88

L'Association tennis

Jean-Sébastien Halle / 06 49 95 62 19

Art de vivre

Alter-NativeYoga

Nadine Vigouroux / 04 75 93 45 95

Culture

Ardèche Images

Nicole Zeizig / 04 75 94 28 06

Cadences Coiron

Marie-Claude Bonnet / 06 07 32 44 70

www.cadences-coiron.com

Sauvegarde du plateau de Jastres

Michel Boyer / 04 75 94 21 93

La Chœur de Jastres, chorale

Jean-Marie Ménard / 04 75 87 23 82

Divers

ASA

Irrigation de la plaine de Lussas

Henri-Paul Croze / 04 75 94 23 19

Lussas solidaire

Emmanuel Villard / 04 75 94 32 56



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Nadège, Ludivine et Carole vous accueillent lundi, mardi, jeudi de 09H à 11H30 et vendredi de 13H à 18H. Tel : 04-75-94-20-06.

Courriel : mairie@lussas.fr

Le maire est à votre disposition sur rendez-vous.

CCAS (centre communal d'action sociale)

Contactez la mairie pour prendre rendez-vous.

Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en 2003 doivent venir se faire recenser à leur date d'anniversaire en mairie.

Agence postale

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 09H à 12H.

Tel : 04-75-87-54-67.

Boîte postale extérieure levée du lundi au vendredi à 13H.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : mercredi et jeudi de 16H à 18H, mardi et samedi de 10H à 12H.

Tel : 04-75-37-51-63.

Courriel : bibliothequedelussas@orange.fr.

Responsable : Paulette Monnier.

École communale

Ecole maternelle et primaire. Les inscriptions se font en mairie dans un premier temps puis auprès de la directrice Isabelle Eyrolet le jeudi. Tel : 04-75-94-27-12.

Courriel : ce0071137@ac-grenoble.fr

Blog : ecoledelussas.eclublog.com

Cantine

Commande des repas d'une semaine sur l'autre par inscription auprès de l'école.

Garderie

Horaires d'ouverture : tous les matins de 07H30 à 08H30 et tous les soirs de 16H30 à 18H30. Renseignements en mairie.

Déchetterie

Située à Villeneuve de Berg, entre le nord du bourg et le rond-point des Pommiers, elle est ouverte du lundi au samedi de 09H à 11H30 et le mercredi après-midi de 13H30 à 17H15. Pour toute question, vous pouvez contacter le SIDOMSA au 04-75-94-33-57.

Santé

Docteur Philippe Lainé

Cabinet médical, route de Lavilledieu

Tel : 04-75-94-26-41

Gwénaëlle Guérin, Ostéopathe

Quartier Maisonneuve

Tel : 04-75-88-58-47

Amélie Lancier, Orthophoniste et sophrologue

255 chemin de Fiougier

Tel : 09-67-17-05-44

Cabinet d'infirmier(e)s

Bertrand Rebaud et Agnès Marcilloux

Tel : 04-75-35-26-64

Directeur de la publication : Jean-Paul Roux
Réalisé par la commission communication
du conseil municipal

Crédits photo :

Catherine Boyer / Isabelle De Chalon / Thyl Détré

Charles Ducene / Claude Moncombe

Imprimé par les imprimeries Fombon - Aubenas